

Après avoir passé la nuit dans l'hémicycle pour défendre le projet de loi "Liberté de création, architecture et patrimoine", Hervé Féron est de retour à Tomblaine pour participer à un barbecue avec 150 personnes âgées au centre de loisirs d'Art-sur-Meurthe. Puis il repartira dès le début d'après midi à Paris pour assister à la suite de l'examen du texte de loi qui se prolongera une nouvelle fois dans la nuit.



